

Année universitaire 2024/2025

Management des organisations culturelles – 234 - 2ème année de master

Crédits ECTS : 60

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Semestre 3
 - Obligatoire
 - Droit de la culture
 - De l'économie à la gestion de la culture
 - Fiscalité des activités culturelles
 - Module de mise à niveau : Comptabilité, droit public et gestion des entreprises
 - Gestion des contrats dans la culture
 - Gestion sociale et ressources humaines
 - Marketing Culturel
 - Rapport d'activité
- Semestre 4
 - Obligatoire
 - Gestion des productions culturelles
 - Pouvoirs publics et culture
 - Atelier professionnels
 - Production et politiques audiovisuelles
 - Le spectacle vivant
 - Mise en valeur et animation du patrimoine
 - Echanges culturels internationaux
 - Politiques culturelles et aménagement du territoire
 - Les industries culturelles et le numérique
 - Mémoire

DESCRIPTION DE CHAQUE ENSEIGNEMENT

Atelier professionnels

ECTS : 4

De l'économie à la gestion de la culture

ECTS : 6

Droit de la culture

ECTS : 4

Echanges culturels internationaux

ECTS : 2

Fiscalité des activités culturelles

ECTS : 3

Gestion des contrats dans la culture

ECTS : 3

Gestion des productions culturelles

ECTS : 4

Gestion sociale et ressources humaines

ECTS : 3

Le spectacle vivant

ECTS : 2

Les industries culturelles et le numérique

ECTS : 2

Marketing Culturel

ECTS : 3

Mise en valeur et animation du patrimoine

ECTS : 2

Module de mise à niveau : Comptabilité, droit public et gestion des entreprises

ECTS : 3

Mémoire

ECTS : 10

Politiques culturelles et aménagement du territoire

ECTS : 2

Pouvoirs publics et culture

ECTS : 4

Production et politiques audiovisuelles

ECTS : 2

Rapport d'activité

ECTS : 5

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16 - 06/07/2024